

Un guide basé sur les regards croisés d'agriculteurs et d'écologues sur les prairies permanentes de Haute-Saône

M. Reboul-Salze, M. Delhon, M. Grevillot

Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, 17 quai Yves Barbier, BP 20189, F-70004 Vesoul ;
margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr

Introduction

Les échanges sur le terrain ont montré que les agriculteurs hauts-saônois ont souvent une vision négative des prairies permanentes (productivité et valeur alimentaire faibles en particulier). Celles qui sont sur des terrains labourables sont menacées d'être remplacées par des cultures ou des prairies temporaires pour chercher plus de productivité. Pour prévenir cette menace et changer le regard des agriculteurs sur ces prairies, notre projet a cherché à caractériser leurs performances réelles à même de répondre aux multiples enjeux auxquels doit faire face l'élevage.

Afin de parvenir à cet objectif, agronomes, botanistes, entomologistes et ornithologues ont **suivi un réseau de 37 parcelles**, allant de la prairie humide de fond de vallée à la pelouse calcaire. Afin de **vulgariser** les résultats de ce suivi, les résultats ont été synthétisés dans un **guide à destination des agriculteurs et des conseillers**.

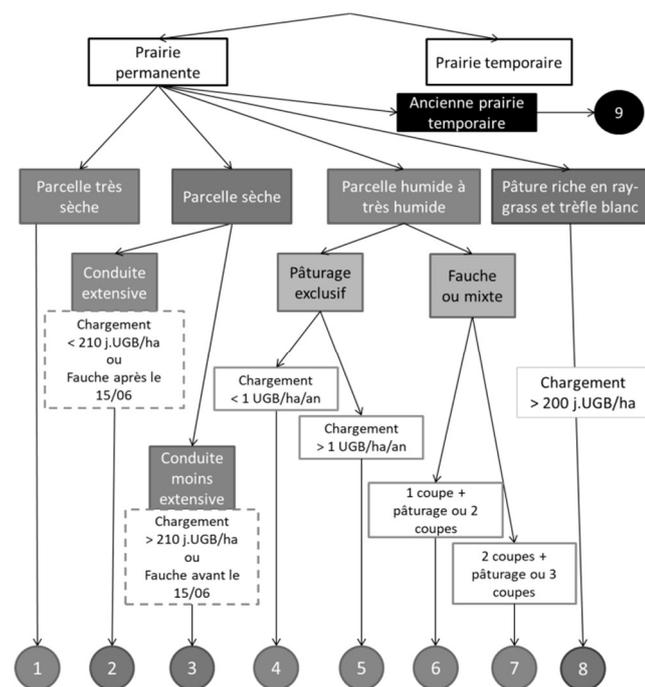
Matériel et méthodes

Les 37 parcelles du réseau sont réparties sur le quart sud-est de la Haute-Saône afin d'avoir un **panel de parcelles humides, sèches et inondables associées à des modes d'exploitations variés**. Les agriculteurs ont été enquêtés en 2016 pour déterminer les pratiques réalisées habituellement sur les parcelles suivies (fertilisation, chargement, utilisation, types d'animaux...).

Des **suivis de biomasse** ont été réalisés sur trois campagnes par des prélèvements à des périodes données (correspondant à la mise à l'herbe, aux foin, aux regains...) selon le protocole de MICHAUD (2011). Les échantillons étaient envoyés au laboratoire pour analyse de la **valeur alimentaire**. Un relevé **phytosociologique** (méthode sigmatiste) et un relevé **faunistique** (avifaune par une déclinaison allégée de la méthode dite du « plan quadrillé » (BIBBY *et al.*, 1992), reptiles par la recherche de micro-habitats favorables, entomofaune par un protocole similaire à RYELANDT et JACQUOT, 2016) ont été réalisés sur chaque parcelle en 2015.

Les données récoltées ont été compilées puis traitées grâce au logiciel R v3.4.2 (R CORE TEAM, 2017). Des analyses multivariées (ACP, AFC) ainsi que des analyses univariées ont été réalisées pour mettre en avant des liens entre les variables agronomiques / environnementales (qualitatives / quantitatives).

FIGURE 1 : Arbre de décision de la typologie des prairies permanentes de Haute-Saône



Résultats : la typologie des prairies permanentes de Haute-Saône

Afin de **vulgariser les données et résultats** recueillis, la typologie des prairies du territoire (Figure 1) a été réalisée et a servi de base à la construction du guide.

Elle a été construite à partir des analyses statistiques et « à dire d'experts » (conseillers et botanistes qui connaissent bien le secteur). Les parcelles proches de par leur végétation, leur productivité et leur mode d'utilisation ont été regroupées. Le but est de **connaître le potentiel de productivité, l'état agro-écologique et les pratiques à adopter** pour préserver ou améliorer la parcelle étudiée. Les pratiques et les milieux ont été choisis comme clés d'entrée car ce sont des **variables faciles à utiliser par les exploitants**. Des fiches ont été rédigées pour chaque type puis compilées dans un guide (CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-SAONE, 2018) mis à disposition de tous.

La description de chaque type est détaillée dans le Tableau 1. Les rendements, densité et valeurs alimentaires présentées correspondent à la moyenne de tous les relevés réalisés sur les trois années de suivi.

TABEAU 1: Description des types de prairies permanentes recensées en Haute-Saône.

Type	Effectif	Rendement annuel (t MS/ha)	Densité (kg MS/cm/ha)	UFL	MAT (g/kg MS)	Fertilisation (uN/ha/an)	Valeur pastorale	Richesse floristique	pH
T1	3	3,4	249	0,70	88	20	16	85	7,5
T2	5	4,8	133	0,67	102	9	32	73	6,8
T3	5	5,6	257	0,77	122	86	41	59	6,5
T4	2	7,4	282	0,80	124	26	28	51	6,1
T5	2	10,5	320	0,78	136	42	44	85	6,8
T6	4	6,1	165	0,72	118	12	23	46	6,0
T7	4	7,8	183	0,73	122	31	33	73	5,9
T8	5	7,3	326	0,76	122	46	43	53	6,2
T9	2	4,8	120	0,68	96	8	51	72	7,1
PT	5	12,6	212	0,72	145	38	non calculée	25	6,9

Discussion

La qualification du fonctionnement hydrique du sol doit être prise avec précaution. En effet, les classes reposent uniquement sur les dires d'agriculteurs et la végétation observée. Le protocole de mesure de la biomasse produite surestime la productivité des parcelles comme l'avait remarqué LAUNAY *et al.* (2011). Même si le protocole de prélèvement de biomasse a été fait pour impacter le moins possible la flore présente, la végétation des mises en défens a certainement dû être modifiée au cours des trois années de suivi. Une étude de la flore présente dans chaque prélèvement aurait pu être envisagée ainsi qu'un inventaire floristique en fin de projet sur chaque parcelle.

Conclusion

Malgré les améliorations à apporter sur la constitution du réseau et les protocoles, l'étude présentée prouve qu'il est possible d'avoir une approche agronomique et environnementale sur les prairies. Ce type de projet permet aussi aux agriculteurs de s'intéresser à leurs prairies d'un point de vue différent notamment en prenant en compte la biodiversité. La typologie servira d'outil d'information et d'échange entre conseillers et agriculteurs pour porter un autre regard sur les prairies.

Remerciements

Ce projet a été le fruit d'un important travail de cohésion et d'entraide entre les agriculteurs volontaires, l'association BorPlaCal, le CBNFC-ORI, la LPO FC, le CEN FC, les syndicats de rivières, VetAgro Sup, l'Université de Lorraine, l'INRA, l'Union apicole de Haute-Saône, le Lycée Agricole de Vesoul et les collectivités locales, et les stagiaires : Marina, Eva et Marie.

Références bibliographiques

- BIBBY C. J., COLLAR N. J., CROSBY M. J., HEATH M. F., IMBODEN C., JOHNSON T. H., LONG A. J., STATTERSFIELD A. J., THIRGOOD S. J. (1992) : *"Putting biodiversity on the map: Priority areas for global conservation"*. International Council for Bird Preservation, Cambridge, U.K.
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-SAONE (2018) : *Un autre regard sur vos prairies permanentes : (Re)connaître et valoriser leur biodiversité*, 45 p ; <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/70-un-autre-regard-sur-les-prairies-permanentes-1/>
- LAUNAY F., BAUMONT R., PLANTUREUX S., FATTIE J.P., MICHAUD A., POTTIER E. (2011) : *"Prairies permanentes : des références pour valoriser leur diversité"*, Institut de l'élevage, France, 128 p.
- MICHAUD A. (2011) : *Evaluation des services fourragers et environnementaux des prairies permanentes à partir de la végétation, du milieu et des pratiques de gestion*, Thèse, Sciences agronomiques et forestières, biologie et écologie, biotechnologies, Université de Nancy, Nancy, 312 p.
- R CORE TEAM (2017) : *"R : a language and environment for statistical computing"*. R foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. URL : <https://www.R-project.org/>
- RYELANDT J., JACQUOT P. (2016) : *"Actualisation des connaissances entomologiques sur le site Natura 2000 du Plateau des Mille Étangs (Rhopalocères et Odonates) – 2016"*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 28 p. + annexes
- VUILLEMENOT M., FERNEZ T., BAILLY G. (2008) : *"Amélioration de la connaissance et évaluation des habitats; guide méthodologique"*, Conservatoire botanique national de Franche-Comté, Union européenne, DIREN Franche-Comté, Conseil Général du Jura et Conseil Général de Haute-Saône, version 1.0 (décembre 2008), 17 p. + annexes.